

LA MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

LYON
Un an... 8 fr.
Six mois... 4 fr.

LES ANNONCES
SONT REÇUES
Chez M. V. FOURNIER
14, rue Confort



POUR LES ABONNEMENTS

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS
Un an... 10 fr.
Six mois... 5 fr.

ÉTRANGER
Un an... 12 fr.

BONIMENT

Le comte de Chambord est un brave homme, mais un bien drôle de sire.

Ses partisans s'agitent, se remuent, intriquent, font la place, rédigent des manifestes, tassent le centre sur la droite, Ernoul sur La Rochette et Lucien Brun sur Baragnon, — puis, lorsque ces honorables légitimards s'en vont tout triomphants trouver leur roi à Anvers, et lui présentent leur papier couvert de quatre-vingts signatures recueillies sur le zinc de la buvette....

Monseigneur leur parle de la pluie et du beau temps, leur explique qu'il ne se mêle pas de tous ces potins parlementaires, qu'il s'en rapporte à son droit et à ses privilèges, — après quoi il les embrasse sur les deux joues et les congédie honteux comme un Prussien qu'une montre aurait pris.

Cet accueil est peu encourageant pour les commis-voyageurs qui usent leurs culottes sur les coussins des wagons de première classe, à la recherche de leur patron, dont le caractère voyageur et l'humeur instable tournent décidément à la manie.

Frosdorf, Chambord, Lucerne, Anvers, à peine a-t-il touché barre à l'une de ces stations, pris une tasse de chocolat et rédigé son manifeste de rigueur, que prrrt ! le voilà reparti vers une autre destination.

C'est un va-et-vient perpétuel, une véritable course au clocher qui doit faire la joie des maîtres d'hôtels suisses et des cuisiniers belges.

Dans quel but l'enfant du miracle se livre-t-il à ces pérégrinations variées ?

Est-ce pour faire prendre l'air à ses principes monarchiques qui sentent trop le renfermé ?

Est-ce pour dépister les Baragnon, les Dahirel et les Ernoul qui se cramponnent aux pans de sa redingote, s'attachent, se collent à lui comme l'huile à la roche ?

Nous ne savons ; dans tous les cas, ces Messieurs qui doivent connaître à fond leur Henri V pour l'avoir pratiqué depuis longtemps, ne peuvent pas ignorer que le dernier des Bourbons est parfaitement décidé à ne pas avancer d'une semelle pour se rapprocher de son trône. Le propre sceptre de Louis XIV serait à vingt-cinq centimètres de sa royale main qu'il n'entendrait pas l'avant-bras pour le prendre, attendant qu'il vienne se placer de lui-même entre ses doigts.

Chaque fois que le comte de Chambord descend à une nouvelle auberge de Belgique ou de Suisse, son maître de cérémonie dit au concierge :

— Si par hasard on venait déposer dans votre loge la couronne de France, n'oubliez pas de la monter avec les journaux.

Aussi, lorsque les commissionnaires de la Droite sont venus apporter leur embryon de manifeste avec ses quatre-vingts misérables signatures, le roi leur a-t-il répondu du dédainement : — Un manifeste, mais mes bons amis, j'en ai de pleines malles, et je ne me dérange pas pour si peu.

Quand vous aurez l'adhésion des sept cent-cinquante députés de Versailles et de leurs huit millions d'électeurs, alors nous pourrons voir !

D'où il résulte que la conspiration monarchique Ernoul et Cie est un fiasco pitoyable, une déroute honteuse qui doit faire rire jusqu'aux larmes le petit Thiers,

le long Barthélemy et la vénérable Félicie Dosne, pendant que le centre gauche tout entier se tord littéralement sur son banc.

Tout cela serait en effet excessivement gai, et désopilerait la rate aux hypocondres les plus déterminés, si ces naïvetés de Bobèche et ces farces de Galimafré ne se jouaient aux dépens de nos poches avec la tranquillité publique pour enjeu.

Pensez-vous honnement que les affaires marchent, que les transactions reprennent, que la sécurité renaisse, lorsqu'une demi-douzaine d'écervelés, qui n'ont pas même pour excuse l'ardeur de leur âge, nous menacent d'un coup d'Etat et d'une guerre civile pour fin courant ?

Pensez-vous que les capitalistes se rassurent et laissent courir leurs écus lorsqu'ils assistent aux d'gringolades des valeurs de Bourse qui perdent pied et descendent au dessous du pair avec une rapidité vertigineuse ?

Pensez-vous que de semblables sottises soient le bon moyen de payer les Prussiens et de remettre le pays sur ses jarrets ? On a parlé cette semaine d'un coup de main bonapartiste, de l'enlèvement du Président de la République, de l'arrestation des ministres, de la dissolution violente de l'Assemblée, etc.

Les capitaines de cette expédition de grande route devaient être Bazaine, Palikao, et un troisième guerrier de même taille dont le nom nous échappe.

Sans contredit, ces messieurs seraient parfaitement capables à une heure dite de diriger une semblable campagne, et de se venger de leurs capitulations prussiennes par une éclatante victoire sur sept cent cinquante bons hommes désarmés.

Mais ce sont là des bruits ridicules et prématurés.

Pour canailles qu'ils soient, les bonapartistes ne sont pas si bêtes, et ils n'auraient pas interrompre à moitié route des balourdises et des inepties dont ils empêchent le bénéfice.

Il n'est besoin pour le moment ni de Palikao ni de Bazaine ; la majorité de Versailles se charge de faire les affaires du « philosophe de Chislehurst », mieux qu'il ne s'en tirerait lui-même.

Déjà Rouher avec sa malice d'Auvergnat pratique à choisi son terrain et préparé ses batteries.

Il sera le « député homme d'affaires », il se fera le représentant des intérêts ;

Des intérêts qui, nous l'avons dit vingt fois, sont la plus grande des forces politiques ;

Des intérêts qui finiront toujours par avoir raison des passions, parce que les passions s'éteignent, tandis que intérêts restent.

Des intérêts enfin avec lesquels l'Assemblée jongle comme à plaisir sans inquiéter des ruines qu'elle provoque, sans se soucier de cette somnolence accablante, de cette paralysie léthargique qui mine sourdement la richesse nationale.

C'est de ce côté qu'est le salut du parti bonapartiste ; c'est là qu'est le défaut de l'armure ; il le comprend bien, puisque Rouher y dirige ses coups, pendant que l'Assemblée nationale lui prête naïvement le flanc par ses inepties et ses maladroitesses intrigues.

Malheureusement le mal est incurable, le vice est constitutionnel, et lorsque nous prêchons cette dissolution qui s'impose de plus en plus, c'est que nous prévoyons que cette dissolution s'opérera forcément plus tard dans des conditions de violence et de désordre que la plus vulgaire pru-

FEUILLETON DE LA MASCARADE

LE PACTE DE BORDEAUX

ou la Fille mal gardée.

1^{er} Acte.

La scène se passe au Grand-Théâtre de Bordeaux.

Cassandre..... — Messieurs, vous m'avez appelé à l'honneur insigne d'être le tuteur de l'intéressante Colombine, dont vous connaissez les malheurs.

Colombine, messieurs, est notre enfant, nous l'aimons tous...

Arlequin. — Oh ! oui.

Cassandre. — Nous l'entourons de la tendresse la plus sincère, de l'affection la plus vive...

Pierrot. — Comment donc, on en mangerait !

Cassandre, sévèrement. — Eh bien ! non, M. Pierrot ; non, M. Arlequin, il ne faut pas en manger, et c'est justement là l'objet de ma recommandation.

Après les crises terribles qu'elle vient de traverser, après les secousses effroyables qu'elle a subies, Colombine est dans un état pitoyable. Sa santé est ébranlée au point de nous donner les plus sérieuses inquiétudes. Elle ne mange pas, elle ne dort pas, elle se soutient à peine. — Je

viens de lui tâter le pouls, messieurs, j'ai cru un instant qu'il ne battait plus, tellement il est faible, tellement les hémorragies ont tari, jusqu'aux sources vives, le sang généreux qui coulait dans les veines de mon infortunée pupille.

Par ce simple exposé, vous reconnaîtrez avec moi, messieurs, que Colombine a besoin des plus grands ménagements. La moindre émotion, la plus petite violence surtout, la tueraient sûrement, et ce que je viens vous demander, à vous Pierrot, à vous Arlequin, à vous tous enfin, qui prétendez à la main de Colombine, c'est de laisser la pauvre enfant revenir à la santé, se guérir en paix, sans la fatiguer de vos requêtes, de vos galanteries, de vos obsessions.

Colombine, tous les docteurs l'affirment, n'est pas, pour le moment en état de se marier... Si, par impossible, elle résistait aux épreuves conjugales, elle n'enfanterait que des rejetons débiles et malades, dont la constitution chétive ne résisterait pas au premier choc.

Attendez, de grâce, que Colombine renaisse à la vie, qu'elle reprenne sa vigueur première et la toute puissance de sa beauté, — et alors, messieurs, je vous le promets, je la laisserai entièrement libre dans ses préférences, dans ses penchants, et celui de vous qu'elle aura choisi sera l'époux de Colombine ; Cassandre ne s'y opposera pas.

Tous. — Très bien, très bien, bravo !

Cassandre. — Heureux de votre approbation, messieurs ; je viens, pour consacrer cette heureuse entente, vous soumettre le petit projet que voici, que j'ai intitulé : *Pacte de Bordeaux*.

Cela n'a que trois lignes :

« Arlequin, Pierrot et tous autres s'engagent solennellement à ne pas solliciter la main de Colombine.... »

Un indiscret. — Si vous ajoutiez Cassandre ?

Cassandre. — Y pensez-vous, messieurs, à mon âge !

Pierrot. — En effet, Cassandre n'est pas dangereux.

Cassandre. — Je reprends : « à ne pas solliciter la main de Colombine et à s'abstenir de toute entreprise sur elle, jusqu'à sa guérison complète, dont le soin est confié au vénérable Cassandre.... »

Vous le voyez, messieurs, simple rôle de garde-malade, je ne demande pas autre chose.

Cette petite rédaction vous convient-elle ?

Tous. — Oui, oui, parfaitement.

Cassandre. — Alors, si vous voulez signer...

Pierrot. — Signer... Fi donc ! un gentilhomme ! ma parole suffit !

Arlequin, refusant la plume. — Du moment que Pierrot ne signe pas...

Cassandre. — C'est trop juste, mais pour que cette promesse ait plus de solennité, nous allons en rendre témoin la personne qui en est l'objet. Barthélemy, faites entrer Colombine.

SCÈNE II.

Colombine, pâle et chancelante, s'avance soutenue par le vieux serviteur, Barthélemy.

Cassandre. — Messieurs, vous la voyez ! Ne serait-il pas inhumain... (Mouvement d'attendrissement.)

Colombine, s'affaissant sur un fauteuil. — Je n'en puis plus !

Cassandre. — Colombine, ma chère enfant, vous voyez devant vous les nombreux soupirants qui aspirent à votre main.

Colombine. — Grand Dieu ! qu'ils me laissent en paix !

Cassandre. — C'est justement la promesse que je viens de demander à leur loyauté. Ils s'y sont

engagés d'honneur et je vous remets le traité qui constate cet engagement.

Ce traité s'appelle le *Pacte de Bordeaux*. Conservez-le précieusement, Colombine, c'est le gage de votre repos, le talisman qui garantira votre tranquillité. Si jamais un de ces messieurs se permettait d'oublier sa promesse, de vous fatiguer de ses galanteries, de ses fadeurs, ou essayait de vous faire violence, invoquez ce pacte sauveur, et tous nous serons là pour vous secourir et vous défendre.

Acte 2.

A Versailles. — La chambre de Colombine,

Cassandre. — Eh bien ! ma chère enfant, vous sentez-vous mieux ?

Colombine. — Un peu moins tourmentée, mais toujours bien faible.

Cassandre. — Sans doute, les forces sont longues à revenir, mais n'est-ce pas déjà quelque chose que de goûter un peu de repos ?

Colombine. — Mon Dieu, oui. Cependant j'ai des inquiétudes...

Cassandre. — Des inquiétudes... avec moi ! Ma vieille expérience, ma haute capacité, mes vives lumières devraient vous garantir pourtant contre des dangers imaginaires.

Colombine. — Oui, vous m'avez dit souvent, mon cher tuteur, que vous étiez le seul homme capable de me guérir.

Cassandre. — Bien certainement, — le seul. Maintenant n'êtes-vous pas contente des gens de votre maison ? Les uns ou les autres vous déplaisent-ils ?

Colombine. — Heu, heu !

Cassandre. — Nommez les moi, Colombine ;

dence devrait dès aujourd'hui s'efforcer de prévoir et de conjurer.

Mais essayez donc de dessiller les yeux à tous ces aveugles ; De déboucher tous ces esprits, de porter la lumière dans tous ces cerveaux obscurcis et ténébreux ;

Essayez de leur faire comprendre que l'Assemblée est discréditée dans le pays au point qu'on lui prêterait difficilement cent écus sur parole...

Montrez leur des exemples frappants et convaincants de cette défaveur ;

Mettez sous leurs yeux et sous leur nez le résultat de toutes les élections accomplies dernièrement dans un esprit contraire à celui de la majorité actuelle ;

Signalez à leurs réflexions les acquittements récents des journaux traduits devant diverses cours d'assises pour insultes envers l'Assemblée nationale.

Invoquez la logique élémentaire, le vulgaire bon sens et posez leur ce dilemme :

De deux choses l'une ; ou vous représentez fidèlement les aspirations du pays, et alors vous n'avez aucune raison de craindre une réélection, vous serez tous renommés haut la main ;

Ou vous ne le représentez pas, — et alors votre mandat de député n'a plus de raison d'être, et vous débitez dans le vide et vous votez dans le désert...

A ces démonstrations, à ces preuves, à ces syllogismes, tous ces honorables hausseront les épaules, souriront de pitié et vous traiteront de pétroleur ;

Et le républicain Victor Lefranc, ministre de l'intérieur, montera à la tribune pour exhumer des arsenaux monarchiques, toute la vieille ferraille des lois contre la presse, pour agiter bruyamment ces foudres de tôle sur la tête des journalistes.

Et après ? Les mois de prison et les amendes ont-ils jamais rien prouvé ?

Quel est le gouvernement qui en a plus usé et méusé que l'empire ?

Vous savez où et comment il est tombé. Non, la grande raison des députés à perpétuité, n'est pas autre que celle-ci :

Nous sommes bien là, nous y restons. A votre aise messeigneurs restez-y, mais plaise à Dieu que vous n'ayez jamais à regretter la façon dont vous en sortirez.

Jacques BARBIER.

LA MAGISTRATURE

La discussion continue à l'Assemblée sur les réformes de la magistrature.

Malgré les concessions forcées de M. de Bé-

vous savez avec quel empressement je me rends à vos desirs, je n'hésiterai pas à les changer.

Colombine. — Mon Dieu, je ne voudrais pas...

Cassandre. — Voyons, dites : Est-ce Simon ? un garçon bien dévoué...

Colombine. — Oui, mais si agaçant avec ses lamentations. Il ne peut m'approcher sans m'inonder de larmes, sans m'accabler de protestations attendries, qui me portent sur les nerfs à un point !

Jamais, dit-il, il ne se séparera de moi.

Cassandre. — C'est vrai, Simon est un serviteur qui s'attache énormément, et nous aurons beaucoup de peine... néanmoins, si vous l'exigez...

Colombine. — Laissez-le, ce malheureux, il serait capable de noyer toute la maison.

Cassandre. — Alors Poyer-Quartier, notre intendant ? Un homme bien capable...

Colombine. — Vous croyez ?

Cassandre. — Si je le crois, il me donne toujours raison !

Colombine. — Ou me dit cependant que nos comptes sont bien mal tenus.

Cassandre. — Ce sont les mauvaises langues qui font courir ce bruit. Notre intendant est le plus grand financier de l'époque...

Colombine. — Après vous, cher tuteur, car vous m'avez déclaré souvent...

Cassandre. — Après moi, bien entendu — Poyer-Quartier est le plus grand de tous les financiers ; — moi je suis le seul !

Colombine. — Que serait-ce si vous n'étiez pas là ! car, à chaque instant, on m'accable de réclamations, on me menace des huissiers...

Cassandre. — Laissez donc, des réclamations factices, des huissiers pour rire... Poyer-Quartier arrangerait tout cela...

Colombine. — Je le souhaite... seulement, ne

renger, touchant l'indépendance et la dignité de certains magistrats, malgré un excellent discours de M. Edouard Millaud qui a enfin pu parvenir à se faire entendre,

Il y a des chances excessivement sérieuses pour qu'on ne réforme rien du tout. Il faut bien se régénérer.

Le Conseil d'Etat

L'Assemblée nationale n'ayant pas grand chose à faire, se sentait tranquille du côté des Prussiens, absolument rassurée sur notre politique intérieure, dans une quiétude complète touchant les intérêts publics, et dormant sur ses quinze cents oreilles, en ce qui touche nos finances, — l'Assemblée nationale s'est occupée cette semaine de la réorganisation du Conseil d'Etat ;

Ce qui a fourni l'occasion de parler à MM. Lefèvre-Pontalis, Raudot, Babie et Gambetta.

Du Conseil d'Etat ! Sous l'empire, un certain nombre de gens non atteints d'aliénation mentale, et nous avions la faiblesse d'être du nombre, — se demandaient de temps en temps :

A quoi peut bien servir un Conseil d'Etat ? Et la réponse qui venait naturellement était celle-ci :

A nommer un président de Conseil d'Etat qui touche cent mille francs par an, des conseillers d'Etat qui en écumeraient vingt-cinq mille, et des auditeurs au Conseil d'Etat qui deviendraient plus tard des conseillers d'Etat.

En dehors de ces occupations vraiment pratiques et utiles — aux conseillers d'Etat, — le Conseil d'Etat avait d'autres fonctions uniquement platoniques constituant une sinécure qui l'empêchait de beaucoup sur le poste important de conservateur de l'obélisque.

Ces fonctions consistaient :

1° A élaborer les projets de loi présentés par le gouvernement ;

2° A juger les différends qui pouvaient s'élever entre les particuliers et l'Etat, sauf le veto du ministre de la justice, qui pouvait à son gré envoyer promener juges et parties.

On voit d'ici toute la commodité de ce procédé.

Que par impossible, le Conseil d'Etat composé de conseillers nommés par le gouvernement, se permit dans un moment de fièvre d'indépendance, de rendre une décision, un avis pléin, défavorable au gouvernement susdit.

Alors le ministre de la justice intervenait, et d'un coup de plume renvoyait les conseillers d'Etat à leurs cousins percés et à leurs cartons.

Quant à l'élaboration des projets de loi, on pouvait se procurer facilement, à raison de douze mille francs par an, une demi douzaine de secrétaires connaissant suffisamment leur français et leurs formules législatives pour rédiger couramment quatre projets de loi par jour, soit quinze cents par an, — ce qui fait déjà un joli total.

L'institution du Conseil d'Etat impérial n'a donc jamais été qu'une mauvaise plaisanterie coûtant les yeux de la tête aux malheureux contribuables.

Il n'élaborait aucun projet de loi, laissant cette besogne à quelques secrétaires qui en savaient plus long que tous les conseillers d'Etat, y compris le président.

2° Son rôle de justicier tombait dans la farce pure, puisqu'il était à la fois juge et partie.

Aussi les trois quarts du temps ne se donnait-il pas même la peine de juger. Et tous les gens sensés savaient bien qu'une cause renvoyée au Conseil d'Etat n'en revenait jamais.

C'étaient des enterrements de première ou de seconde classe, suivant l'importance de l'affaire, et on pouvait inscrire le vers de Dante sur la porte d'entrée :

Lasciate ogni speranza

Les exemples abondent tellement que notre papier ne suffirait pas pour tous les contenir. Un seulement qui se rapporte à notre région :

M. M..., conseiller général, voit son élection annulée par le conseil de préfecture.

Il en appelle au Conseil d'Etat, — le Conseil d'Etat étudie le dossier pendant trois ans, au bout desquels expire le mandat de M. M..., qui a tranquillement siégé et fait son temps avec une élection annulée.

Mais on avait compté sans le Conseil d'Etat.

Telle est l'institution originale et d'un comique assez réussi, que l'Assemblée nationale entreprend de réorganiser, en manière de hors-d'œuvre et pour tuer le temps !

Sans doute la nouvelle organisation est préférable à l'ancienne.

Les conseillers d'Etat seront élus par l'Assemblée nationale, et non pas nommés par le gouvernement.

Le Conseil d'Etat statuera souverainement sur les recours en matière contentieuse administrative.

Par conséquent, plus de veto du ministre, plus de justice à la Turque, ou pis que cela à la Bonaparte.

Seulement, nous sommes restés réellement confondus devant la rédaction de l'article premier.

« Le Conseil d'Etat se compose de vingt-huit conseillers d'Etat en service extraordinaire, et de quinze conseillers d'Etat en service ordinaire. Il y a auprès du Conseil d'Etat : 1° vingt-quatre maîtres des requêtes ; 2° trente auditeurs. »

Total... comptons sur nos doigts. Total : quatre-vingt-dix-sept fonctionnaires — pour quoi faire ?

Pour rédiger des projets de loi auxquels suffiraient largement, comme nous l'avons dit plus haut, six secrétaires intelligents.

Pour ne pas juger les différends administratifs.

Car, ne nous y trompons pas, sur ce dernier point, le pli est pris, et la routine a fait son œuvre laide.

Le Conseil d'Etat enfouira consciencieusement, religieusement dans ses immenses cartons, toutes les affaires contentieuses qui lui seront renvoyées.

A moins qu'on ajoute au projet de loi cet article nécessaire :

— Les conseillers d'Etat devront instruire dans un délai de trois mois au plus les affaires soumises à leur juridiction, — à peine d'être fusillés dans les vingt-quatre heures qui dépasseront ce délai.

Malheureusement la Commission ne voudra jamais adopter cette rédaction énergique, qui pourtant est la seule voie de salut qui nous reste pour assurer l'utilité pratique du Conseil d'Etat.

Autrement, c'est sottise que de vouloir ressusciter cette institution vermineuse et autant écrire tout de suite :

— Le Conseil d'Etat est supprimé et cessera de paraître à l'avenir dans le gouvernement et dans les kiosques.

Cassandre. — Honnête... ils disent tous cela ! Colombine. — J'aime à croire, monsieur, que vous ne vous permettriez pas...

Félicie. — Devant moi !

M. Rivet. — Il s'agirait simplement de consolider le provisoire...

Cassandre. — Le provisoire, monsieur, est est toujours solide avec moi...

M. Rivet. — Et de consolider également votre position de tuteur...

Cassandre. — Dans ce cas là, c'est différent, — donnez-vous donc la peine de vous assoir. — Barthélemy, un fauteuil. — Là, nous vous écouterons.

Colombine. — Mais, mon tuteur, je ne sais si je dois...

Cassandre. — N'ayez aucune crainte, ma chère Colombine, puisque je suis là...

Colombine. — Car enfin, le pacte de Bordeaux interdit...

Cassandre. — Mais puisque je vous dis que je suis là. Si vous n'avez pas confiance, après tout, je vais m'en aller...

Colombine. — Mais non, mais non...

M. Rivet. — Il s'agit, au contraire, de vous faire rester le plus longtemps possible.

Cassandre. — Quel homme aimable que ce M. Rivet, et Barthélemy qui hésitent à le faire entrer !

M. Rivet. — Vous n'ignorez pas, cher M. Cassandre, que des gens brouillons, ambitieux, mal intentionnés et dangereux prétendent que le conseil de famille de notre chère Colombine a fait son temps qu'il n'a plus le droit de s'occuper de ses affaires, et qu'il le faut remplacer par un autre.

Barthélemy. — Oui, oui, mais je suis là pour veiller, et si les greffiers...

Colombine. — Vous les traitez bien mal, Barthélemy ; peut-être ne veulent-ils que mon bien ?

Le rachat de Marseille

Nous écrivions la semaine dernière : Faudra-t-il ouvrir une souscription patriotique pour le rachat de Marseille ?

Cette œuvre de délivrance s'impose de plus en plus à tous les cœurs généreux, en présence des rigueurs excessives dont la presse est l'objet sous le gouvernement du général Espivent.

Notre confrère le Progrès vient d'être condamné à trois mille francs d'amende sans compter les dépens et le reste, pour quinze lignes de correspondance où il n'y avait pas de quoi troubler la cervelle d'un lièvre, — ainsi que l'a reconnu lui-même le conseil de guerre.

Aussi un de nos lecteurs, ému de cette situation, a-t-il cru devoir répondre à notre appel indirect en nous adressant pour le rachat de Marseille la somme d'un franc en timbres-poste.

Sans doute c'est bien peu, et nous n'osons pas croire qu'une aussi légère indemnité soit suffisante pour faire cesser l'occupation des Bouches-du-Rhône.

Le seul emploi possible de cette offrande est donc de faire brûler quatre cierges à Notre-Dame-de-la-Garde, en suppliant la Madone marseillaise d'atténuer l'humeur farouche du grand-duc de St-Nicolas.

A cette intention, nous adressons les quatre timbres-poste en question au sacristain de la chapelle de la Garde, en faisant des vœux pour qu'on ne saisisse pas notre lettre à la poste comme correspondance délicate.

LA SOUSCRIPTION NATIONALE

La souscription nationale, pour le rachat du territoire, commence à prendre tournure dans notre ville.

Un certain nombre de citoyens honorablement connus, ont provoqué au Palais du Commerce une réunion qui aura pour but de constituer un comité d'organisation pour Lyon et le département du Rhône, et il est probable qu'à l'heure où paraîtront ces lignes, ce comité sera constitué définitivement.

Cette marche était la seule logique et la seule possible pour arriver à un résultat pratique.

Il ne s'agit pas, en effet, d'une souscription ordinaire, où chacun peut porter indifféremment son obole à droite ou à gauche, sans s'inquiéter beaucoup du résultat obtenu.

L'importance exceptionnelle de la souscription nationale est en raison directe de la grandeur du but qu'elle se propose d'atteindre.

Nous avons à faire un effort gigantesque, nous avons à demander à notre patriotisme un sacrifice réel, et la division, la dispersion dans le mode de souscription, auraient conduit inévitablement à la stérilité et à l'impuissance.

La constitution d'un comité central de souscription est donc, pour Lyon, déjà une première condition de réussite.

Une première seulement, — quant à la seconde, elle se comprend suffisamment sans qu'il soit besoin d'insister.

Mais nous avons la conviction intime que Lyon ne restera pas au-dessous de sa vieille réputation de générosité.

La première, quand il s'est agi de venir au secours des inondés Suisses, notre ville, par l'importance de sa souscription, sera la première aussi pour la délivrance des provinces françaises qui, depuis dix-huit mois, sont

Barthélemy. — Votre bien, vous l'avez dit sans compter qu'ils mettraient un autre concubain.

M. Rivet. — Ma proposition a donc pour but de proroger les fonctions du conseil de famille actuel, ainsi que de l'estimable tuteur de Colombine...

Cassandre. — Allez toujours !

M. Rivet. — En donnant aux uns et aux autres des pouvoirs plus étendus, plus complets, plus définits...

Colombine. — Définitifs, monsieur, mais c'est justement ce que défend...

Cassandre. — Ma chère pupille, laissez donc, vous n'entendez rien aux affaires.

Colombine. — Sans doute, mais j'entends le français. Et le pacte de Bordeaux...

M. Rivet. — Nous n'y touchons pas, chère Colombine.

Cassandre. — Mais pas le moins du monde.

M. Rivet. — Ainsi vous acceptez ma proposition...

Cassandre. — Comment donc, puisque je reste le tuteur de Colombine.

M. Rivet. — Et vous, Colombine ?

Colombine. — Attendez que je relise mon papier. Ah ! mon Dieu, mon tuteur, regardiez donc !

Cassandre. — Quoi ?

Colombine. — Cette estafade dans le pacte de Bordeaux : on dirait un coup de canif.

Cassandre. — Enfant, nous le recollerons ! Quel est ce tapage ?

Barthélemy. — Deux messieurs qui veulent entrer de force.

Cassandre. — De force !

Barthélemy. — Ils parlent de leurs droits, de leurs électeurs, que sais-je... Ouf, ils entendent la porte.

condamnées à l'horrible supplice du Prussien.

Nous avons à notre générosité un double stimulant : d'abord le patriotisme et le désir de venir en aide à nos malheureux concitoyens de l'Est, qui ont supporté, dès le début, tout le poids de la guerre : bombardements, incendies, passages de troupes, contributions forcées, etc. ;

Ensuite la satisfaction légitime de donner une leçon à messieurs du gouvernement et de l'Assemblée nationale, qui se désintéressent dans cette œuvre de délivrance avec une désinvolture qui fait honneur à leur égoïsme et qui n'a probablement pas d'autre mobile qu'une sollicitude exagérée à l'endroit de leur caisse et de leurs petits écus.

Nous comprenons toute la réserve qu'exigent de semblables matières, et il est assez malaisé d'aller scruter la fortune de MM. tels et tels, en leur disant : tu dois donner tant. Néanmoins, il est permis de regretter que certains de nos hommes d'Etat, qui ont gagné leurs respectables millions dans le mouvement des affaires publiques, se montrent si parcimonieux le jour où ces mêmes affaires publiques, ayant tourné mal, exigeraient de leur part un abandon, qui est presque une restitution.

Quant à la souscription lyonnaise, elle a déjà trois millions en poche : les trois millions d'impôts de guerre que la ville est condamnée à nous rembourser, et que tous les contributables peuvent abandonner sans qu'il leur en coûte beaucoup, puisque ce remboursement est une manne tombée du ciel et que l'article était probablement porté sur leurs livres au chapitre des profits et pertes.

Pour le surplus, il serait bon de suivre le mode de souscription conditionnelle adopté par le comité de Nancy, afin de ne pas faire des souscripteurs désintéressés et généreux les dupes des calculateurs et des égoïstes.

Maintenant, le meilleur discours est de mettre la main à la poche.

La Mascarade s'inscrit modestement :
1^o Pour cinq cents francs, payés par son directeur à titre d'impôt de guerre : ces cinq cents francs abandonnés définitivement, ci. 500 fr.

2^o Pour cinq cents francs, payables dans le cas où la souscription atteindrait le chiffre de cinq cents millions, ci. 500 fr.

En tout mille francs, ci. 1,000 fr.

Une goutte d'eau, mais que chacun verse la sienne et nous finirons par avoir un fleuve.

L'Assemblée en chemise

Nous avons recueilli au télégraphe les dépêches suivantes. Nous les communiquons à nos lecteurs à titre de documents historiques :

Réunion des Réservoirs. — Versailles, à Chambord, Anvers. — Manifeste est élaboré. — Chauffons fusion. — Lucien Brun part ce soir demander instruction et ligne de conduite. Périssse la France plutôt que la royauté.

SCÈNE III.

Colombine. — En vérité, vous êtes bien hardis, messieurs...
Cassandre. — Eh quoi ! d'Aumale, Joinville... des princes, s'oublier à ce point !
Colombine. — Serrez l'argenterie, Félicie.
D'Aumale. — Ne craignez rien, Colombine, nous ne sommes pas des voleurs.
Colombine. — Alors, pourquoi vous introduire chez moi de cette façon malséante ?
D'Aumale. — Nous en avons le droit.
Cassandre. — Le droit ! et le pacte de Bordeaux ?
D'Aumale. — Quel pacte ? Nous n'avons rien signé. — Tu n'as rien signé, Joinville ?
Joinville. — Absolument rien.
D'Aumale. — Ainsi, vous voyez : nous ne connaissons que ce qui est signé, pas de signature, pas de pacte.
Colombine. — Et ce qui est juré ?
D'Aumale. — Ma belle enfant, serment de prince...
Cassandre. — Quels sentiments, grand Dieu ! quelle morale, des moutards que j'ai vus hauts comme ça...
D'Aumale. — Adieu, père Cassandre.
Cassandre. — Vous partez, c'est bien heureux !
Joinville. — Nous voulions seulement connaître le chemin.
D'Aumale. — La poire n'est pas encore mûre.
Cassandre. — La poire... ils insultent jusqu'à la mémoire de leur père !
Colombine. — Mon tuteur, deux accros maintenant à mon malheureux papier.
Cassandre. — Bah ! si la colle ne suffit pas, nous y mettrons une pièce.

Chambord, Anvers, à réunion Réservoirs, Versailles. — Prière à Brun apporter bates vernies de Paris ; vous connaissez ma pointure. Urgent.

Belcastel, Versailles, à Chambord, Anvers. — Chambord attend manifeste. — Pas de concession à la Révolution, mettons Dieu entre nous. — Guerre sainte à Victor-Emmanuel. — Envoie par poste petite médaille bénie. — Notre-Dame de Fourvières favorable. — Me recommande à Votre Majesté pour premier ministère, instruction publique ou autre.

Dupanloup, Versailles, à Chambord, Anvers. — Clergé attend manifeste. — Religion base de la royauté. — Promettez ignorance gratuite, obligatoire et religieuse. Les prêtres sont avec nous. — Ne demande rien à Sa Majesté. — Désire chapeau de cardinal, si possible.

La Rochefoucauld, duc de Bassacia, Paris à Chambord, Anvers. — Noblesse attend manifeste. — Pas de royauté sans aristocratie, pas d'aristocratie sans privilèges. — Noblesse offre son épée et son sang. — Attendez places d'officiers et exemption des impôts en échange. — Fidélité indébranlable. — Méfiez-vous des roturiers. — Me rappelez à la bienveillance de votre Altesse royale pour place de grand-maître des cérémonies. — Ai le physique convenable.

Chambord à réunion des Réservoirs, Versailles. — Merci de vos dévouements. — Saurai m'en souvenir. — Achetez de suite pour moi 340 mètres calicot blanc pour drapeaux ou chemises, s'il y a lieu.

Gavardie, Versailles, à Chambord, Anvers. — Magistrature attend manifeste. — Que nul ne soit magistrat s'il n'est pas catholique. — Rétablissement des parlements. — Offre mon dévouement à Sa Majesté pour premier ministère de la justice sous son règne.

Général Du Temple, Versailles, à Chambord Anvers. Marine attend manifeste. — Chaurand et moi proposons que la chapelle du château de Versailles prenne le titre de Notre-Dame des Députés, avec entree d'air de la Salette, et faculté de faire des miracles. Je me recommande à la bienveillance de Sa Majesté pour premier ministre de la marine ou des cultes.

Lucien Brun, Anvers à Baragnon, Versailles. Vu le roi. — Sa Majesté se porte à merveille, appétit excellent. Manifestez sur bases suivantes : Fusion acceptée avec Henri V pour roi et chef unique de la maison de France, prières publiques permanentes. Direction de l'Université par les jésuites. Croisade pour le pape, Gouvernement paternel et religieux. Rétablissement du droit d'aînesse, restauration de la monarchie avec ses institutions traditionnelles. Destruction du groupe Carpeaux et de la statue de Voltaire. Sa Majesté ne reconnaît aucun des prétendus principes de 89.

Réunion des Réservoirs, Versailles, à Chambord, Anvers. — Manifeste coulé. — Attendons moment favorable. — Comptons sur anarchie, guerre civile et Prussiens pour amener triomphe de notre sainte cause.

FRONTIN.

Le nouveau Règlement de M. Baze.

M. Baze vient d'être réélu questeur de l'Assemblée nationale par 409 voix contre 248 obtenues par son compétiteur le colonel Denfert.

Le colonel Denfert avait défendu contre les Prussiens la seule forteresse française qui n'ait pas capitulé : Belfort.

M. Baze avait terrassé plusieurs journalistes dans la salle des Pas-Perdus.

L'Assemblée nationale a donné la majorité à M. Baze : les journalistes lui paraissent beaucoup plus redoutables et surtout plus désagréables que n'importe quel Prussien.

Aussi, l'honorable questeur ne s'abusant pas sur les motifs qui lui ont valu la faveur de ses collègues, s'est-il empressé d'ajouter à son règlement éloquent touchant les misérables folliculaires, un petit supplément dont voici un avant goût :

A. — Il est défendu aux journalistes d'errer sans muselière autour du Palais de Versailles.

B. — Les journalistes de l'opposition devront

en outre porter un collier de force sur lequel sera inscrit le nom de la feuille où ils écrivent.

C. — L'oubli d'une seule de ces précautions autorisera tous les passants à abattre les journalistes délinquants, comme des simples chiens enragés.

D. — La tribune des journalistes sera remplacée par un cabanon garni d'une triple grille en fer dans lequel ils seront maintenus par une chaîne autour du cou et une chaîne au pied.

E. — Les journalistes républicains seront en outre astreints à la formalité des menottes.

F. — Le cabanon de la presse sera placé à vingt-cinq pas d'un poste d'infanterie. Au moindre signe d'agitation ou d'insubordination, le chef de poste a l'ordre de faire tirer un feu de peloton dans le tas.

G. — Les journalistes qui, rompant leur chaîne, seraient rencontrés dans la salle des Pas-Perdus, seront condamnés à être guillotins dans les vingt-quatre heures.

H. — Si c'est un journaliste républicain, on commencera par les pieds.

I. — Le tout, sans préjudice des nombreux coups de poing que M. Baze pourra leur envoyer sur la figure.

J. — Tout journaliste convaincu d'avoir manqué de respect au questeur de l'Assemblée sera brûlé vif à la broche. — et M. Baze le mangera.

K. — Si c'est un journaliste républicain on le dépêchera préalablement et on le découpera en morceaux avec un couteau à papier.

L. — Ces dispositions sont applicables aux parents des journalistes, à leurs amis et à leurs fournisseurs.

La lecture de cette constitution a soulevé de tels enthousiasmes à la buvette, que le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia a failli s'étrangler en avalant de travers une tranche de veau froid.

Quant à M. Baze, il est sûr de sa réélection perpétuelle, et Dieu le père en personne ne lui ferait pas peur.

ANNONCES COMMERCIALES.

BOURBON Aîné

Usine à Froshdorff. Succursales à Lucerne et à Anvers.

A la Poutle au pot.

MAISON DE BLANC.

Calicot pour drapeaux depuis 0, 45 centimes. Serviettes d'avocats, de ministres et d'ambassadeurs. Aubes et surplis.

La maison BOURBON aîné, dans le but d'étendre sa clientèle vient d'envoyer des voyageurs chargés spécialement d'écouler ses produits dans les départements.

Ses articles se recommandent aux consommateurs par leur durée, leur bon marché et leur légitime provenance de la vieille maison A la Poutle au pot, qui a près de cinq siècles d'existence.

BOURBON Cadet et Cie

A la Poire tapée

Nombreux arrivages d'ORLÉANS, grande largeur, depuis 1 fr. 35 c. le mètre. PARAPLUIES tout soie depuis 8 fr. 75 c. Dentelles CHANTILLY, dessins riches et variés. Corbeilles de mariage, Trouseaux, Layettes.

Nous engageons nos lectrices à visiter les immenses assortiments qui viennent d'arriver dans les magasins de LA POIRE TAPEE, à l'occasion de la saison du printemps.

Nota. — La maison BOURBON cadet et Cie, pour satisfaire à de nombreuses demandes, a joint à sa maison de nouveautés un cabinet d'af-

aires, géré par une personne expérimentée. Tous les j urs, consultations sur les recherches d'héritages.

Contre 4 fr. en timbres-postes, on envoie franco le moyen de parvenir promptement dans la marie et dans l'armée.

BONAPARTE et Cie

A l'Aigle empailé

MAISON DE SOLDES EN TOUS GENRES

A Chislehurst. Pas de succursales.

Articles de Sedan. Huiles d'Olivier. Merles de Corse. Poivre de Cayenne.

Les opérations de la maison BONAPARTE et ses Filles sont assez connues pour qu'elle croie inutile d'avoir recours à la réclame.

Après une faillite désastreuse pour ses créanciers, elle a pu réaliser la meilleure partie de son fonds et peut offrir ses articles à des prix qui défilent toute concurrence.

Nota. — On demande des voyageurs. Inutile de se présenter si l'on n'est muni de mauvais renseignements.

PÉTROLARD et Cie

Société Coopérative.

Spécialités d'éclairages, feux d'artifices, flammes de Bengale.

Vin à porte-pot. Avances aux travailleurs. Inventeurs d'une méthode simplifiée pour guérir les plaies qui rougent le prolétariat. Distribution gratuite de galons.

La maison PÉTROLARD et Cie, après une brillante campagne, a dû momentanément suspendre ses affaires, à la suite des manœuvres déloyales de ses concurrents.

Les fondateurs, après avoir lutté courageusement contre la mauvaise fortune, s'occupent à reconstituer leur commerce.

Une prochaine affiche indiquera l'ouverture des comptoirs de la maison PÉTROLARD et Cie.

A. THIERS

Pâtisserie versaillaise.

Grands et petit fours à toute heure

Brioche sur commande.

Service de soirées. Repas de noces.

Spécialité de boulettes.

Fait la capitale et les départements.

Le succès colossal des produits de la maison A. THIERS, a engagé le chef de cette pâtisserie à continuer les affaires.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que M. A. THIERS, comme par le passé, n'a aucun collaborateur, et que toutes les friandises sortant de son officine sont constamment fabriquées par lui seul, sans le concours d'aucune main étrangère.

Les personnes attachées à sa maison et que la surveillance désigne comme ses associés sont tout simplement occupées à relaver la vaisselle et à nettoyer les casseroles.

THÉÂTRES

Grand-théâtre. — Mercredi dernier, chambre complète pour la Juive, un parterre bondé, les fauteuils bien garnis, les galeries assez remplies, enfin une bonne salle et pas mal de claque un peu partout. C'est que, avec Guillaume, la Juive est du petit nombre des opéras ayant le privilège d'attirer la foule. Il y a de la mise en scène, un beau rôle de ténor, un ballet agréable, — et la musique d'Halévy, si elle n'est pas d'une grande distinction, est bien faite grâce à ses mélodies faciles, pour séduire un public amateur plutôt que connaisseur.

M. Chelli a obtenu un très-grand succès dans le rôle d'Elcazar, les bravos et les rappels ne lui ont pas manqué. Méritait-il autant que cela ? c'est selon.

Barthélemy. — Mais, patron, vous allez les noyer !

Cassandre. — Laisse donc, une simple fluxion de poitrine, ça leur apprendra à vouloir déchirer le pacte de Bordeaux.

Colombine. — Pauvre pacte, — comme on lui en veut.

Cassandre. — Colombine !

Colombine. — Mon tuteur ?

Cassandre. soupirant. — Colombine ?

Colombine. — D'où vient ce long soupir ? Pourquoi me regarder avec ces yeux pleins de flammes ?

Cassandre. — Je ne connais qu'un moyen de préserver le pacte de Bordeaux des entreprises téméraires dont il est l'objet, des déchirures dont on le menace.

Colombine. — Et ce moyen ?

Cassandre. — C'est de le déchirer à nous deux, ô adorable Colombine !

Colombine. — Vous aussi, Cassandre ! A votre âge, un barbon comme vous, c'est une plaisanterie.

Cassandre. — Pour ma vie seulement, Colombine, — vous vous marierez après.

Colombine. — Grand merci, mon cher, je n'aurai pas le veuvage !

Cassandre. — Alors, qui épouserez-vous, Arlequin ou Pierrot ?

Colombine. — Ni l'un, ni l'autre, — je ne serai ni madame Pierrot, ni madame Arlequin, ni madame Cassandre, — je resterai Colombine.

L. LECLAIR

prenez. — Entends-tu ce qu'ils disent Barthélemy ?

Barthélemy. — Oui, écoutez :

« — Y êtes-vous, Ernoul ?

« — Pas encore, cette maudite échelle de soie ne veut pas s'accrocher, et mon bras ne peut pas attendre... Baragnon, vous qui êtes fort, mettez-vous là, que je grimpe sur vos épaules.

« — Doucement, sacrebleu, vous m'enfoncer la clavicle.

« — Bon, pour l'amour du Roi, souffrez qu'on vous l'enfonce. Ne puez pas au moins, vous allez me faire dégingoler.

« — Il est effroyablement lourd, cet Ernoul. Lucien Brun, arrivez donc, vous lui soutiendrez la jambe.

« — Attendez, de la Rochette va nous aider avec Cazenove.

« — N'avez-vous personne du centre droit ?

« — Ce qu'il nous faudrait surtout, c'est du centre de gravité... Tiens bon, Baragnon...

Cassandre. — Baragnon, Ernoul, de Pradines, Lucien Brun..., tiens, tiens, ils font un joli métier ces messieurs de la droite. — Escalade avec effraction, culte nocturne... Barthélemy, un seau d'eau !

Colombine. — Qu'allez vous faire ?

Cassandre. — Vlan !

Où entend des cris de détresse.

Colombine. — Vous les avez tués ?

Cassandre. — Non, non, aspergés seulement, et ils grouillent comme des diables dans de l'eau béate. Barthélemy, viens voir. Ce pauvre Baragnon à plat ventre dans une mare, et Ernoul pardessus, et la Rochette pris par le bras, et Lucien Brun par la jambe et Cazenove dont on ne voit plus la tête... Quelle déroute ! Encore un seau, Barthélemy !

Si l'on a voulu encourager M. Chelli et lui tenir compte de ses efforts à bien faire, si l'on a voulu récompenser le zèle et l'application dont il a fait preuve, rien de mieux. Quoique avec notre ténor spécialement, il soit imprudent d'exagérer sa satisfaction, car ce sont nos applaudissements à ses débuts qui, lui donnant une très-haute idée de son talent, nous l'ont complètement gâté.

Néanmoins, il faut être juste. Nous avons été assez sévère.—et avec raison pour M. Chelli, pour ne pas lui marchander les éloges auxquels il a droit.

Nous constaterons donc avec le plus grand plaisir un progrès chez cet artiste. Il s'est donné, mercredi soir, la peine de chanter, et nous a heureusement privés de ce débit saeculé, de ces hoquets insupportables auxquels il tenait tant.

Ce ne sont plus ces notes sortant l'une après l'autre sans liaison, sans suite, sans nuances; — dans le

4^e acte notamment M. Chelli a montré que lorsqu'il veut s'en donner la peine et travailler, il peut phraser et chanter tout comme un ténor qui a autre chose que de la voix. Mais — il y a un mais M. Chelli — et le public doit s'apercevoir aujourd'hui du danger qu'il y a à surmener une voix et à pousser des cris. Nous ne retrouvons plus cette fraîcheur, cette clarté, cette jeunesse d'organe des débuts; les notes sortent bien, mais plus péniblement, moins veloutées, plus sourdes, quelquefois chevrotantes et parfois éraillées et frites.

Et s'il est possible de devenir chanteur avec du travail, la voix perdue ou compromise ne se retrouve plus. Pour M. Chelli, rien n'est encore perdu. — à peine un peu compromis, seulement qu'il prenne garde.

M. Faure est un cardinal consciencieux comme acteur et comme chanteur; malheureusement la jus-

tesse, la justesse!

M^{me} Fontenay a été convenable et M^{me} Guillemain a eu raison de chanter, piano, piano; car dès qu'elle veut tant soit peu forcer le ton, aie, aie, aie, quelle souffrance pour nos oreilles.

Cardo est pour la bonne bouche M. Jaricault, le fort ténor des dimanches, auquel on a confié le rôle de Léopold, parce que la direction possède à son service un si grand nombre d'artistes, que, depuis que M. Quinet a été présenté, et, bien mieux, accepté en qualité de second ténor d'opéra, il est voué à l'opérette et aux seconds comiques de vaudevilles.

M. Jaricault est pour l'instant le plus amusant des artistes par sa façon de chanter et de jouer. Mais comme il possède un organe suffisant pour un second ténor, lorsqu'on lui aura appris à émettre les sons, à phraser, à marcher, à se tenir en scène, à gesticuler, oh alors, il sera aussi bon que le premier venu. Quant à

tenir l'emploi de fort ténor, et à représenter M^{me} Lucello ou M^{me} Danguin, M. Danguin seul est capable de lui faire accomplir ces tours de force.

N'oublions pas de constater les somptuosités du cortège du 1^{er} acte; des hommes d'armes en quantité et six chevaux. Les hommes d'armes n'avaient pas de costumes propres naturellement, mais ils étaient nombreux. Ils étaient sales, mais ils tenaient de la place. Cela établit la balance.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés

L'administrateur-gérant, A. ALBERT.

LYON. — Imp. COSTE-LABAUME, c. Lafayette, 3.

PARAITRA LE 26 FEVRIER

GUIDE-INDICATEUR

LABAUME

Contenant toutes les modifications administratives, judiciaires et commerciales des années 1871 et 1872

TEINTURE POUR CHEVEUX

de GALLIN-MARTEL, parfumeur-chimiste, rue Quatre-Chapeaux, 16, à Lyon — D'une application facile et prompte, elle fait toutes les nuances, depuis le blond cendré jusqu'au noir le plus foncé. On opère sans lavage ni préparation. Cette eau n'est composée que de substances végétales et ne contient aucun produit minéral. Flacon grand modèle : 14 fr. 50 avec brosse; demi-flacon : 6 fr. 50 avec brosse. — Dépôt dans toutes les principales maisons de coiffure et parfumerie. — Envoi franco contre timbres-poste.

LA GRANDE MAISON DE

CHAPELLERIE

de RIVIER Sœurs

Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80

Choix considérable et assortiments des plus variés de Chapeaux pour hommes et enfants. — Casquettes de fantaisie, de chasse, d'orphéons. — Képis pour pension-nats, Pompiers. — Bonnets grecs. — Casquettes de livrée, d'été et de voyage, en taffetas, velours soie et autres. Tous ces articles sont vendus aux prix de fabrication.

LE CHIROPHILE

DE PROTHIÈRE, PHARMACIEN A TARARE

Guérit en une nuit les crevasses et gerçures, et en quelques jours les engelures, démangeaisons, efflorescences, croûtes laiteuses, pellicules, boutons, rougeurs et taches de rousseur, etc. — Le flacon, 1 fr., le 1/2 flacon, 60 c. — Dépôt dans les principales pharmacies.

Un des meilleurs Chocolats est le
CHOCOLAT-DONNEAUD
Usine de la Tête-d'Or, à Lyon

EAU de MÉLISSE
des CARMES
du Frère MATHIAS

Contre apoplexie, vertiges, vapeurs, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestion, vomissements, diarrhée, choléra, etc. EMERY, r. Vacon, 54, Marseille. Dépôt dans les Pharmacies et divers commerçants.

Grand succès. — Précieuse Découverte

LA BRUNISSEUSE

POMMADE composée exclusivement de substances végétales, dont l'usage journalier rend promptement aux Cheveux décolorés la couleur primitive en leur donnant la so- plesse et le brillant que les teintures vulgaires altèrent presque toujours.

DÉPOT GÉNÉRAL chez Mme Gérard, cours de Broesses, 1, au 1^{er}. Se trouve chez MM. Jules Briand, rue de l'Hôtel-de-Ville, 106, Berle, 12, rue de Lyon, Kock, rue de Lyon, 18, Tirel, coiffeur, rue de Lyon, 62, et chez les principaux parfumeurs.

BOULES DE GOMME A LA GOMME

Brevetées (s. g. d. g.), seules reconnues efficaces dans le cas de rhume, grippe, catarrhe, irritations de l'estomac et des intestins. — Entrepôt général chez Souvignet-Deléage, rue Saint-Pierre, 17. 1 fr. la boîte — 0,50 cent. la 1/2 boîte.

PLUS DE 40 ANS DE SUCCÈS

5 francs



Liniment Boyer-Michel d'Aix.

Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foulures, Ecarts, Molettes, Courbes, Vésigons, etc. — Dépôt chez les principaux pharmaciens de chaque ville; à Lyon, M. Favre, à St-Etienne, M. Arnault.

LES MÉDECINS de la Faculté de Paris prescrivent avec succès les Dragées SAVONULE-LEBEL au Baume de Copahu, pour la guérison des affections contagieuses les plus invétérées, supérieures à toute capsule ou injection, ces dernières offrant souvent de grands dangers. — PRIX : 3 et 4 fr. la boîte. — A Lyon, chez MM. Fayolle freres, Chériblan et Cie, Arond et Cie, Favre et Simon, rue de Lyon

SAGE-FEMME

Mlle JEANNIN, 3, rue du Plâtre, tient des pensionnaires. Consultations. Discretion assurée. — Prix modérés.

MALADIES DE LA PEAU

POMMADE Dermophle du Dr Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général. 3/4. Le pot. Dépôt ph. Seyvet, pl. Cr.-Rousse

SIROP PECTORAL de Vejar, contre les irritations de poitrine, refroidissements, glaires, catarrhes de sang, grippe, etc. — 3 fr. et 1/2 fr. le flacon. Pharmacie Courtois, place des Révénants de la Croix, 10.

ON DONNE, EN ÉTÉ
1 Pantalon, 1 Gilet, 1 Paletot, peau de diable
1 Chemise, 1 Paire de Chaussettes
1 Paire de Souliers
1 Col-Gravate
1 Chapeau paille
pour 15 Fr.

AU FIGARO, cours de Broesses, 14
GUILLOTIERE
CONFECTION POUR HOMMES ET ENFANTS
CHAPELLERIE ET CHAUSSURE

AVIS AUX CHOCOLATIERS

A vendre à prix modéré deux jolies broyeuses à 4 cylindres, broyant 100 kil. par jour, chez Delacour, mécanicien à Lyon, cours de Broesses (près les ateliers de la Buire), constructeur de toutes espèces de machines propres à la fabrication du chocolat (fait aussi bien que Paris). Il se charge de l'installation des usines, il recommande aussi à sa nombreuse clientèle son nouveau système de pompes et manèges brevetés s. g. d. g., pour l'arrosage des jardins, prairies, etc.

MACHINES A VAPEUR

M. BOLAND
INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR-MÉCANICIEN
ATELIERS DONNANT
6, rue Audran, et montée St-Sébastien, 9

Qu'à partir de ce jour il construira des machines à vapeur horizontales, verticales ou mobiles, de la force de 1 à 10 chevaux, d'après les systèmes les plus nouveaux et les plus économiques, comme constructions et dépense de combustible. Détente fixe ou mobile.

PASSAGE de l'Hôtel-Dieu, 52, 53, 54, 56, 58, Lyon

ANCIENNE MAISON PASCALIS SUCCESSEUR EUG. INGOLD
SEULE MAISON DÉPOSITAIRE DES
VÉRITABLES MACHINES A COUDRE

ELIAS HOWE
D'AMÉRIQUE
EXIGER CE MÉDAILLON
INCRUSTÉ SUR
CHAQUE MACHINE

OFFICE DES PETITES AFFICHES

Directeur, H. D'ALBY.
100, rue de l'Hôtel-de-Ville, à l'entresol
PAIEMENT de tous COUPONS; AVANCES sur titres. ACHATS et VENTES de toutes valeurs sans autres frais que ceux de l'agent de change. Renseignements financiers donnés gratuitement. Cotes officielles de Paris, Lyon et d'Italie. Comptoir spécial pour les valeurs en banque.

BITTER

De LACAUX FRÈRES, de Limoges
Inventeurs brevetés s. g. d. g. de l'Élixir péruvien Coca.

Ces Bitters sont préférables à tous ceux que j'ai étudiés, non-seulement pour leurs qualités hygiéniques, mais encore par la finesse de leur parfum et de leur bon goût. (Extrait du Rapport du Dr Derail.)
... Enfin ce Bitter est le seul bon que j'ai trouvé, réunissant tout les qualités de goût et d'hygiène.
(Extrait du rapport de M. Bauger, chimiste.)

M^{ON} BOURDIN

PLACE DU CHANGE, 4, LYON
Fabrique de Coutellerie: grandes lames pour coupe-papier ALGUISAGE; Blanchissage et Polissage de pièces de toutes grosseurs. USINE A VAPEUR. — Petite force motrice à louer.

SOMMIERS MODELES

Breveté sans garantie du gouvernement
Couchers économiques, confortables et salubres. Récompensés aux Expositions du Havre et d'Amsterdam.
LAURENT
Fabrique de lits en fer 6 et 1 Magasin d'échantillons
10, quai Tilsitt, près Bellecour | quai Saint-Antoine, 17.
Album. — Tarif franco.

SIROP DE VIAL

CONTRE LES
IRRITATIONS
Préparé au suc de roses
Guérit avec une promptitude remarquable les Maux d'Estomac, Maladies de poitrine, Toux sèches, Rhumes, Catarrhes, Coqueluche, Enrouements, remplace avantageusement les sirops pectoraux de Paris; Briant, Lamouroux, etc...
Flac. 3 fr. 1/2 flac. 1 fr. 80. — Dépôt général, pharmacie VIAL, Grand'Rue de Vaise, 41, à Lyon, et dans les principales pharmacies.

15 ANS DE SUCCÈS
THÉ BÉRAUD
Le plus doux et le plus agréable des Purgatifs pour combattre toutes les maladies provenant de la désorganisation des fonctions digestives. — 1 fr. 25 la boîte.
Alcool de Menthe concentré
DE BÉRAUD
2 fr. le flacon. — Dépôt dans toutes les pharmacies

AVEZ-VOUS
BESOIN D'ARGENT
Allez rue de la Préfecture, 8, à l'entresol. On achète toutes espèces de marchandises en rouennerie, draperie, toiles et calicots, lingerie, rubans et dentelles, soieries, bonneterie, mercerie et quincaillerie, parfumerie, ganterie, chaussures et machines à coudre, pianos, mobiliers en tous genres. Les bijoux, les matières d'or et d'argent. Toutes les reconnaissances du Mont-de-Piété, en un mot, tout objet ayant une valeur quelconque, le tout à des prix très avantageux.

EAU DENTIFRICE ANATHÉRIE
DU DOCTEUR J. G. POPP,
MÉDECIN-DENTISTE DE LA COUR IMP. ROY. D'AUTRICHE A VIENNE
Breveté en Angleterre, en Amérique et en Autriche.
Guérit instantanément les maux de dents les plus violents et nettoie parfaitement les dents, même dans le cas où le tartre commence à s'y attacher; elle rend aux dents leur couleur naturelle, blanchit l'émail, empêche la corruption des gencives et est un moyen sûr d'apaiser les douleurs provenant des dents creuses ou cariées, purifie l'haleine, guérit les maux de dents rhumatismaux, raffermis les dents ébranlées, empêche les gencives de saigner au moindre contact d'une brosse à dent. — Flacons : 4 fr. et 2 fr. 50 — A Lyon, pharmacie SIMON, rue de Lyon, 57.

Pharmacie des Céléstins, VILLE DE PARIS 1865
DÉPOT PRINCIPAL
DE TOUTS LES MÉDICAMENTS SPÉCIAUX.
ENTREPOT GÉNÉRAL de toutes les
EAUX MINÉRALES
françaises et étrangères
5, place des Céléstins, 5.

M^{me} CHRÉTIEN
De la faculté de médecine de Paris
traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la STÉRILITÉ et ses diverses affections. — M^{me} Chrétien compte quinze années de succès qui dépassent toutes les prévisions, et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour.
Analyse des urines.
Consultations tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir. 9, rue Bourbon, au 1^{er}.

REGÉNÉRATION PHYSIQUE
PAR LA
GYMNASTIQUE
ET L'**HYDROTHERAPIE**
34, Quai St-Antoine, 34